



Ouvrir votre premier compte bancaire au Canada



L'une des premières choses que vous voudrez faire en arrivant au Canada sera d'ouvrir un compte bancaire. Nous sommes là pour vous aider à partir du bon pied.

Services bancaires au Canada

Alors que vous vous installez dans votre nouveau pays, vous en apprenez beaucoup sur la vie au Canada, notamment la manière dont le système bancaire canadien se distingue de celui de votre pays d'origine. L'une des premières choses que vous devrez faire est d'ouvrir un compte bancaire. Il existe trois catégories de comptes bancaires :

- Le **compte de chèques** est utilisé pour les opérations bancaires courantes. C'est le premier compte que vous devriez ouvrir. Un compte de chèques vous permet de déposer et de retirer de l'argent quand vous en avez besoin. Ce genre de compte ne verse habituellement pas d'intérêts, et de nombreuses banques perçoivent des frais mensuels pour ce type de compte.
- Le **compte d'épargne** est destiné aux sommes dont vous n'avez pas besoin pour vos dépenses courantes ; vous accumulez des intérêts sur votre épargne. Des comptes d'épargne à intérêts élevés sont offerts en dollars canadiens et américains.
- Un **compte en dollars américains** est utile si vous souhaitez épargner en dollars américains ou si vous voyagez aux États-Unis ou dans d'autres pays où cette monnaie est utilisée.

Vous pouvez ouvrir un compte en personne à toute succursale RBC Banque Royale® au Canada et y déposer l'argent que vous avez apporté avec vous, ou y virer les fonds après son ouverture.

Pourquoi ouvrir un compte bancaire ?

Dès votre arrivée, il est très important que vous ouvriez un compte bancaire canadien. Il vous procurera :

- un endroit sûr où déposer votre argent
- un accès à vos fonds en tout temps, quand vous en avez besoin

Nous pouvons vous aider à choisir le compte qui vous convient

Nous savons qu'il est important de choisir le bon compte bancaire, surtout quand on arrive dans un nouveau pays. Un conseiller RBC peut vous aider à choisir le compte qui vous convient. Lorsque vous choisissez un compte bancaire, assurez-vous d'examiner les caractéristiques de chaque compte, notamment le nombre d'opérations incluses dans les frais mensuels, et les autres avantages, comme les intérêts.

Notre compte bancaire le plus demandé

Le **Forfait bancaire sans limite Signature RBC®** est l'un de nos forfaits les plus appréciés des nouveaux arrivants au Canada. Ce compte offre les avantages suivants :

- L'exonération des frais bancaires mensuels les six premiers mois¹
- Un nombre illimité d'opérations de débit²
- Trois remboursements des frais d'opération *Interac*⁴ à un GAB n'appartenant pas à RBC tous les mois^{3,4,5}
- 15 opérations Virement *Interac* gratuites par mois^{5,6}
- Chèques personnalisés gratuits
- Six traites bancaires gratuites par année (un type de chèque garanti que vous pouvez utiliser pour payer des services au Canada ou à l'étranger dans presque toutes les devises)^{5,7}
- L'accès au service Envois internationaux de fonds RBC® pour l'envoi de fonds à l'étranger par l'intermédiaire de RBC Banque en direct⁹
- Un nombre illimité d'opérations de débit avec la carte Visa⁸ Débit RBC virtuelle

Nous offrons divers comptes de chèques et comptes d'épargne pour vous aider à partir du bon pied, y compris des comptes à frais modiques, notre **Forfait bancaire VIP RBC®** tout compris et notre **Compte personnel US**.

Nous offrons également des comptes bancaires pour les enfants et les étudiants :

- Le **compte Épargne jeunesse Léo RBC** est idéal pour les enfants de moins de 19 ans. Il permet aux enfants et aux adolescents de commencer à épargner et de faire leurs opérations bancaires courantes, et comprend 15 opérations sans frais¹⁰ et l'accès gratuit à RBC Banque en direct⁹.
- Le **Forfait bancaire sans limite RBC pour étudiant®¹¹** est un choix judicieux pour les étudiants qui effectuent souvent des opérations bancaires. Il offre les avantages suivants :
 - Nombre illimité de débits gratuits, incluant achats par Paiement Direct, chèques, opérations en ligne ou retraits au GAB.
 - Accès gratuit à RBC Banque en direct et aux Services bancaires mobiles
 - 10 opérations Virement *Interac* gratuites par cycle mensuel^{5,6}
 - Et plus encore

Nous offrons une panoplie d'autres comptes pouvant répondre à vos besoins particuliers. Notre **Forfait bancaire étudiant RBC®** est également un compte sans frais populaire. Pour trouver le compte qui convient le mieux à vos besoins, parlez à un conseiller RBC aujourd'hui.

Gérer votre argent

Quel que soit le type de compte bancaire RBC Banque Royale que vous choisirez, il existe de nombreuses façons sûres et sécuritaires d'accéder à votre argent et de gérer vos fonds.

Banque en direct, Services bancaires mobiles et Services bancaires par téléphone de RBC®. Vérifiez le solde de vos comptes, virez des fonds et payez des factures en tout temps, où que vous soyez. Vous avez également accès à des outils en ligne utiles, comme *maGestionFinancière®*, pour vous aider à procéder au suivi et à la gestion de votre argent.

Succursale RBC Banque Royale. Grâce à votre Carte-client RBC Banque Royale, vous pouvez faire des retraits, payer des factures et virer des fonds à n'importe quelle succursale RBC Banque Royale durant les heures d'ouverture.

Guichet automatique bancaire (GAB). Utilisez votre Carte-client RBC Banque Royale pour effectuer des opérations aux GAB RBC et aux GAB *Interac* et PLUS⁸ (aux États-Unis).

Virement *Interac*. Envoyez des fonds à des destinataires au Canada au moyen d'une adresse courriel ou d'un numéro de téléphone cellulaire et d'un compte bancaire canadien.

Envois internationaux de fonds. Envoyez des fonds aux membres de votre famille et à vos amis à l'étranger. Vous pouvez envoyer des fonds dans plus de 120 pays, y compris les États-Unis.

Chèques personnels. Un moyen commode de faire un paiement à partir de votre compte quand vous ne pouvez avoir recours ni aux espèces ni aux cartes de débit ou de crédit.

Carte Visa Débit RBC virtuelle. Réglez vos achats en ligne à même votre compte^{12,13} si vous n'avez pas de carte de crédit ou préférez ne pas l'utiliser.

Pourquoi choisir RBC Banque Royale ?

- Nous sommes la plus grande banque* au Canada et nous aidons les nouveaux arrivants depuis plus de 145 ans.
- Nous offrons un service téléphonique dans plus de 200 langues.
- Nous possédons le plus important réseau combiné de succursales et de guichets automatiques au Canada.
- Grâce à notre Garantie du bon compte, vous êtes assuré d'avoir le compte qui vous convient ou on vous remboursera jusqu'à trois mois de frais mensuels¹⁴.
- Tous les clients de RBC Banque en direct sont protégés par la Garantie de sécurité RBC Banque en direct¹⁵. Si une opération non autorisée est effectuée par l'entremise de RBC Banque en direct, vous serez entièrement remboursé pour les pertes subies dans vos comptes.



La Carte-client RBC Banque Royale

Votre Carte-client RBC Banque Royale est comme la « clé » de vos comptes. Elle vous offre un accès pratique et sécuritaire à vos fonds à partir de diverses sources, notamment les succursales, les GAB, Banque en direct ainsi que les Services bancaires mobiles et les Services bancaires par téléphone de RBC Banque Royale⁹.

Protégez votre NIP

À l'ouverture d'un compte, on vous remettra une Carte-client RBC Banque Royale et on vous demandera de choisir un numéro d'identification personnel (NIP) qui constituera votre signature électronique. Un NIP est un mot de passe, généralement de quatre chiffres, que vous choisissez pour accéder à votre compte, avec votre carte-client, à un GAB, à une succursale ou dans un magasin. Il est important de ne pas divulguer votre NIP à qui que ce soit. Si vous croyez que quelqu'un connaît votre NIP, ou si votre carte est perdue ou volée, communiquez immédiatement avec votre succursale ou composez le 1 800 769-2511.

Gestion de vos factures et de vos dépôts

Pour vos dépenses courantes récurrentes, par exemple, de services publics, de téléphone ou de service par câble, vous pouvez opter pour des retraits automatiques à même votre compte bancaire. Vous pouvez également régler vous-même vos factures au moyen de Banque en direct et des Services bancaires mobiles⁹. Si votre employeur offre le dépôt automatique de la paie, assurez-vous de l'établir pour votre compte RBC Banque Royale, afin que vous puissiez accéder à vos fonds dès qu'ils seront déposés.

Vous pouvez aussi établir un paiement de factures ponctuelles ou périodiques, chez les commerçants qui les acceptent, au moyen de la carte Visa Débit RBC virtuelle. Les opérations sur carte Visa Débit RBC virtuelle sont illimitées, et ce, peu importe votre forfait bancaire ; elles ne sont donc pas comptabilisées dans votre nombre d'opérations de débit mensuelles gratuites permises¹². Cela signifie que vous pouvez régler vos factures au moyen de votre carte Visa Débit RBC virtuelle sans vous inquiéter de payer des frais d'administration supplémentaires¹³.

Comment suivre les activités de votre compte

Chaque mois vous aurez accès à votre relevé de compte électronique dans RBC Banque en direct⁹. Comparez-le avec les documents que vous avez en dossier. Vous pouvez consulter, imprimer ou classer les relevés pendant une période maximale de sept ans, par l'intermédiaire de Banque en direct. Vous pouvez aussi consulter vos chèques en ligne pendant 90 jours. Vous pouvez tirer parti de *maGestionFinancière*. Cet outil de gestion financière en ligne vous permet de garder facilement le contrôle sur vos finances. *maGestionFinancière* surveille automatiquement vos dépenses, organise vos données financières et calcule les renseignements importants pour vous. De plus, c'est gratuit avec RBC Banque en direct.

Limite quotidienne de retrait de votre compte

Vous avez toujours accès à vos fonds aux succursales RBC Banque Royale. Une limite quotidienne sera fixée pour les retraits (débits) aux GAB, les achats chez les détaillants et les opérations dans RBC Banque en direct⁹. Nous établissons cette limite pour protéger vos fonds.

Nous parlons la même langue que vous

Le personnel de nos succursales est le reflet des collectivités où nous sommes présents et fait écho à la diversité linguistique de notre clientèle.

Allez à une succursale RBC Banque Royale ou à **rbc.com/nouveaux-arrivants** ou composez le **1 800 769-2511** pour obtenir des services dans plus de 200 langues.

RBC simplifie les services bancaires grâce à des offres spéciales réservées aux nouveaux arrivants

Nous savons qu'il est important de choisir le bon forfait bancaire, surtout quand on s'installe dans un nouveau pays. Grâce au programme RBC Privilège Plus pour nouvel arrivant^{MC16}, vous pouvez maintenant profiter de taux privilégiés et faire des économies. Nous avons également des solutions de crédit pour vous aider à obtenir plus rapidement et plus facilement votre première carte de crédit¹⁷, votre première voiture¹⁸ et votre première maison¹⁹ sans antécédents de solvabilité au Canada²⁰. Vous pouvez obtenir :

- Un **Forfait bancaire sans limite Signature RBC**, avec **annulation des frais mensuels pendant les six premiers mois**
- Une **carte de crédit RBC Banque Royale** (Visa ou MasterCard¹) **sans frais annuels**²¹, aucun antécédent de solvabilité requis¹⁷
- Un **moyen économique d'envoyer de l'argent à l'étranger**, grâce au service Envois internationaux de fonds RBC⁸
- Un **prêt-auto RBC Banque Royale** sans antécédents de solvabilité requis¹⁸, chez un concessionnaire ou en succursale
- Une **hypothèque RBC Banque Royale** sans antécédent de solvabilité requis¹⁹ et des approbations fermes et rapides
- Un taux privilégié sur les **certificats de placement garanti** (CPG)²²
- Un **taux privilégié sur les opérations de change** pour les particuliers clients et les entreprises clientes pendant les 12 premiers mois²³
- Un **petit coffre** sans frais pendant un an²⁴
- Une **sélection de comptes de dépôt d'entreprise** – obtenez 50 \$²⁵ en cadeau à l'ouverture

Il est facile de profiter de ces offres spéciales

Présentez-vous dans une succursale RBC Banque Royale ou appelez-nous au **1 800 769-2511** pour prendre rendez-vous. Assurez-vous d'apporter les documents suivants :

- votre passeport
- la preuve de votre état de résident permanent au Canada (permis de travail ou visa) ou une carte de résident permanent au Canada

Pour trouver une succursale près de chez vous, allez à **maps.rbcbanqueroyale.com**.



RBC Banque Royale

* En fonction de la capitalisation boursière.

- ¹ Les frais mensuels seront annulés pendant six mois à partir de l'ouverture du compte. Les frais mensuels sont de 14,95 \$. D'autres frais sur opérations peuvent s'appliquer au compte. Cette offre s'applique uniquement au Forfait bancaire sans limite Signature RBC. Offert uniquement aux nouveaux arrivants ; veuillez consulter les critères d'admissibilité dans la note n° 16.
- ² Une opération de débit désigne un retrait d'un compte ; il peut s'agir d'une opération assistée ou d'une opération en libre-service/électronique.
- ³ Les retraits en espèces à un guichet à l'extérieur du Canada affichant le symbole PLUS, ainsi que les frais qui peuvent être exigés par le tiers pour l'utilisation du guichet, sont convertis en dollars canadiens selon un taux de change égal au taux de référence de la société émettrice de la carte au moment du traitement de l'opération, plus 2,5 %. Comme les taux de change fluctuent, le taux appliqué différera habituellement du taux de change affiché au moment de l'opération.
- ⁴ RBC remboursera aux titulaires du Forfait bancaire sans limite Signature RBC les frais d'accès au réseau *Interac* jusqu'à concurrence de trois remboursements par cycle mensuel, si ce service est utilisé. RBC remboursera aux titulaires du Forfait bancaire VIP RBC les frais d'accès au réseau *Interac*, si ce service est utilisé. L'exploitant du GAB peut facturer des suppléments (ou « frais d'utilisation »). Ces frais d'utilisation ne sont pas des frais d'administration de RBC Banque Royale. Ils s'ajoutent directement au montant de votre retrait en espèces. Tous les clients qui utilisent des GAB autres que ceux de RBC, peu importe le type de compte qu'ils détiennent, peuvent avoir à payer ces frais d'utilisation.
- ⁵ Les taux sont non cumulatifs : si vous ne vous en prévaluez pas, vous ne pouvez pas les reporter au cycle mensuel ou à l'année civile qui suit, selon le cas. Des frais sur opération de débit excédentaire pourraient s'appliquer, selon le compte.
- ⁶ Chaque virement *Interac* supplémentaire coûte 1 \$.
- ⁷ Chaque traite supplémentaire coûte 7,50 \$.
- ⁸ Le service Envois internationaux de fonds est offert moyennant le paiement de frais de 13,50 \$ par opération. Des frais d'administration additionnels peuvent être exigés par la banque réceptrice et ses intermédiaires. Maximum de 2 500 \$ canadiens, ou contre-valeur en dollars canadiens, par client par jour civil. Vous ne pouvez pas effectuer un envoi international de fonds à partir d'un compte en dollars US ou d'un compte Épargne @ intérêt élevé RBC®. Les fonds ne peuvent pas être envoyés au Canada et dans les pays assujettis à des restrictions.
- ⁹ RBC Banque en direct et les Services bancaires par téléphone sont offerts par la Banque Royale du Canada. L'appli Mobile RBC est exploitée par Banque Royale du Canada, RBC Placements en Direct Inc. et RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
- ¹⁰ Les opérations par carte Visa Débit RBC virtuelle, les versements sur prêt RBC Banque Royale, les versements sur hypothèque RBC Banque Royale, les versements préautorisés et libre-service sur carte de crédit RBC Banque Royale et les cotisations à un compte de placement RBC (tel que CPG, Fonds d'investissement Royal, régimes enregistrés d'épargne, régimes enregistrés d'épargne-études, régimes enregistrés d'épargne-invalidité et comptes d'épargne libre d'impôt) portés à votre compte Épargne jeunesse Léo RBC sont sans frais. Toutes les autres opérations de débit portées à ces comptes sont comptabilisées dans le nombre d'opérations de débit gratuites par mois comprises dans le compte et entraînent des frais sur opération de débit excédentaire en cas de dépassement du nombre d'opérations de débit gratuites par mois.
- ¹¹ 10,95 \$ par mois facturés par cycle mensuel, qui correspond à la période mensuelle affectée à votre compte en fonction des deux dernières lettres de votre nom de famille.
- ¹² Lorsque vous utilisez votre carte Visa Débit virtuelle pour faire un paiement : a) le commerçant demande une autorisation sur votre compte de dépôt personnel au moment de l'achat, et le montant autorisé est immédiatement porté au débit de ce compte. Ce processus est suivi d'un règlement, en général deux à cinq jours après l'autorisation, qui finalise le montant de l'achat et, dans certains cas, vient modifier le montant de l'autorisation initiale. Dans cette situation, un redressement crédeur correspondant au montant de l'autorisation initiale sera porté à votre compte, suivi immédiatement d'un redressement débiteur correspondant au montant final du règlement de votre achat, b) les fonds sont portés au débit de votre compte de dépôt personnel, à savoir le compte auquel vous accédez avec votre Carte-client RBC Banque Royale quand vous choisissez l'option « Chèques » à un terminal point de vente ou à un GAB. Si le compte correspondant à la position de compte de chèques principal de votre carte-client est changé avant le règlement d'un paiement, le commerçant pourrait être incapable de modifier le montant de l'autorisation initiale, le cas échéant. Le montant de règlement final est passé au compte correspondant à la position de compte de chèques principal de votre carte-client, même si ce n'est pas le même compte qui avait été débité du montant de l'autorisation. Consultez la Convention régissant l'utilisation de la carte Visa Débit virtuelle RBC Banque Royale pour obtenir plus de précisions.
- ¹³ Lorsque vous utilisez votre numéro de carte Visa Débit virtuelle pour faire une opération dans une monnaie autre que le dollar canadien, nous convertissons le montant de l'opération en dollars canadiens au taux de change que la Banque Royale du Canada doit payer à Visa International, filiale de Visa Inc., à la date de la conversion, majoré de 2,5 %. Pour la plupart des opérations, le montant de l'autorisation débité au moment de l'achat sera corrigé au règlement, en fonction du taux de change réel applicable.
- ¹⁴ Si vous ouvrez un Forfait bancaire VIP RBC, un Forfait bancaire sans limite Signature RBC, un Forfait bancaire sans limite RBC, un Forfait bancaire sans limite RBC pour étudiant ou un Forfait bancaire courant RBC®, ou passez à un tel forfait, et n'êtes pas satisfait, nous vous rembourserons les frais mensuels du forfait que vous avez payés pour une période pouvant aller jusqu'à trois mois, à condition que vous fermiez le forfait ou passiez à un autre forfait dans les quatre mois suivant l'ouverture du forfait ou le passage à un forfait supérieur. Pour demander ce remboursement, communiquez avec Royal Direct® au 1 800 769-2511 ou rendez-vous en succursale. La présente offre est limitée à une seule ouverture de forfait par année civile. La présente offre peut être annulée en tout temps sans préavis.
- ¹⁵ Pour obtenir tous les détails des protections et des limites de la Garantie de sécurité RBC Banque en direct, veuillez lire la Convention d'accès électronique. Cette garantie est fournie par la Banque Royale du Canada pour son service Banque en direct.
- ¹⁶ Pour être admissible à cette offre, le nouvel arrivant doit être arrivé au Canada au cours de la dernière année, ou être installé au Canada depuis un à trois ans et transférer son compte d'une autre institution financière à l'aide du service Transfert sur mesure® de RBC. Il doit présenter une preuve d'entrée au Canada et des pièces justificatives, comme un passeport et une preuve de l'état de résident permanent au Canada (permis de travail ou visa), ou une carte de résident permanent au Canada. D'autres conditions s'appliquent. Veuillez vous adresser à une succursale pour en savoir plus. Cette offre peut être retirée en tout temps ou être modifiée sans préavis.
- ¹⁷ Une carte de crédit RBC Banque Royale est offerte aux résidents permanents qui sont arrivés au Canada au cours des 12 derniers mois, sans qu'ils aient à établir d'antécédents de solvabilité, à condition qu'ils répondent à tous les critères d'admissibilité et de crédit de la Banque Royale du Canada. Vous pourriez obtenir une carte de crédit RBC Banque Royale avec ou sans garantie, même si vous n'avez pas d'antécédents de solvabilité au Canada. Si vous n'êtes pas admissible à une carte de crédit RBC Banque Royale sans garantie, vous pourriez tout de même être admissible à une carte de crédit si vous effectuez un dépôt de garantie et répondez aux critères d'admissibilité et de crédit de la Banque Royale du Canada. Vous pourriez avoir besoin d'antécédents de solvabilité pour obtenir une carte de crédit avec garantie.
- ¹⁸ Vous pourriez être admissible à un prêt-auto de RBC Banque Royale, même si vous n'avez pas d'antécédents de solvabilité au Canada. Offert aux résidents permanents et aux travailleurs étrangers qui sont au Canada depuis moins de trois ans. La mise de fonds minimale exigée est de 25 %. Terme maximal de 60 mois et montant maximum du prêt de 75 000 \$. L'âge maximum du véhicule est de quatre ans. Les demandeurs doivent répondre à tous les critères d'admissibilité du programme pour nouveaux arrivants et critères de crédit de la Banque Royale du Canada. Les nouveaux arrivants admissibles au programme pour résidents permanents de la catégorie investisseurs peuvent emprunter jusqu'à 100 000 \$. Ce montant peut être augmenté. Veuillez vous adresser à une succursale pour en savoir plus.
- ¹⁹ Vous pourriez être admissible à une hypothèque résidentielle de RBC Banque Royale ou à une hypothèque du programme Marge Proprio RBC®, même si vous n'avez pas d'antécédents de solvabilité au Canada, à condition que vous répondiez à tous les critères d'admissibilité et de crédit de la Banque Royale du Canada. Offert aux résidents permanents et aux travailleurs étrangers qui sont au Canada depuis moins de cinq ans. Pour vous prévaloir de ces offres, vous devez présenter une preuve d'entrée au Canada et des pièces justificatives, comme un passeport, et une preuve de l'état de résident permanent au Canada (permis de travail ou visa) ou une carte de résident permanent au Canada.
- ²⁰ Aucun antécédent de solvabilité requis pour une carte de crédit, une hypothèque résidentielle ou un prêt-auto. Dans le cas d'une carte de crédit de RBC Banque Royale, le nouvel arrivant doit être arrivé au Canada au cours des douze derniers mois. Dans le cas d'un prêt-auto de RBC Banque Royale, le nouvel arrivant doit être arrivé au Canada au cours des trois dernières années. Dans le cas d'une hypothèque résidentielle de RBC Banque Royale ou d'une hypothèque du programme Marge Proprio RBC®, le nouvel arrivant doit être arrivé au Canada au cours des cinq dernières années. Il doit présenter une preuve d'entrée au Canada et des pièces justificatives, comme un passeport et une preuve de l'état de résident permanent au Canada (permis de travail ou visa), ou une carte de résident permanent au Canada.
- ²¹ Possibilité d'annulation des frais annuels pour les cartes de crédit RBC Banque Royale suivantes : Remise en argent MasterCard RBC, Visa Or RBC Récompenses®, Visa Platine RBC, Visa Esso® RBC, Shoppers/Pharmaprix Optimum® MasterCard RBC.
- ²² Taux d'intérêt privilégié sur le premier terme d'un CPG non remboursable, remboursable et encaissable d'un an assorti d'un terme minimum d'un an et d'un solde de 1 000 \$ ou plus. Les taux d'intérêt habituels s'appliquent au renouvellement. Offert uniquement aux nouveaux arrivants ; veuillez consulter les critères d'admissibilité dans la note n° 16.
- ²³ À l'intention des particuliers clients : profitez d'un taux de change privilégié sur toutes les opérations effectuées pendant les douze premiers mois, en utilisant votre Forfait bancaire sans limite Signature RBC ou votre Forfait bancaire VIP RBC. Offert uniquement aux nouveaux arrivants ; veuillez consulter les critères d'admissibilité dans la note n° 16. Entreprises clientes : Profitez d'un taux de change privilégié sur toutes les opérations effectuées pendant les douze premiers mois consécutifs, en utilisant n'importe quel compte bancaire d'entreprise RBC. Pour être admissible à cette offre, le nouvel arrivant propriétaire d'entreprise doit être arrivé au Canada au cours des cinq dernières années. Veuillez vous adresser à une succursale pour en savoir plus. Les taux de change habituels s'appliquent à tous les autres comptes de dépôt. Le taux privilégié ne s'applique qu'aux opérations de change effectuées dans une succursale de RBC au Canada. Cette offre peut être retirée en tout temps et les taux de change peuvent changer sans préavis.
- ²⁴ Location d'un petit coffre sans frais annuels pendant un an, sous réserve de la disponibilité. Les frais de location de coffre sont perçus en janvier pour chaque année civile. Si vous obtenez un rabais sur les frais de location de coffre à la suite d'une ouverture, d'un transfert ou d'une conversion de compte à tout moment après la perception des frais de location de coffre pour l'année en cours, le rabais applicable à ces frais de location de coffre ne sera pas calculé au prorata ni appliqué aux frais d'une partie de l'année. Le rabais entrera en vigueur l'année suivante et sera appliqué aux frais de location de coffre imputés en janvier de l'année suivante. Offert uniquement avec le Forfait bancaire sans limite Signature RBC ou le Forfait bancaire VIP RBC. Offert uniquement aux nouveaux arrivants ; veuillez consulter les critères d'admissibilité dans la note n° 16.
- ²⁵ Crédit de 50 \$ offert à l'ouverture de tout compte bancaire RBC Banque Royale d'entreprise (sauf le Compte électronique pour la petite entreprise RBC Banque Royale). Les fonds seront déposés dans le compte d'entreprise une fois le compte ouvert. Offert uniquement aux nouveaux arrivants qui vivent au Canada depuis moins de cinq ans. Le titulaire du compte d'entreprise doit être un propriétaire principal de l'entreprise. Il doit présenter une preuve d'entrée au Canada au moyen de pièces justificatives, comme un passeport valide et une preuve de résident permanent au Canada ou une carte de résident permanent au Canada. D'autres conditions s'appliquent. Veuillez vous adresser à une succursale pour en savoir plus. Cette offre peut être retirée en tout temps ou être modifiée sans préavis.

® / ™ Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. * Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.